



## BTS Photographie

L'image est omniprésente dans notre société. Ce langage commun requiert une réelle maîtrise professionnelle afin d'être efficace.

La formation au BTS photographie permet d'acquérir un enseignement technique et artistique préparant aux nombreux métiers de l'image.

Les partenariats avec le monde professionnel permettent aux élèves d'appréhender les différentes facettes du métier et de varier leurs expériences lors des 3 stages de 5 semaines de formation en entreprises.

### RECRUTEMENT

C'est la perspective professionnelle qui doit être la motivation première de l'élève qui souhaite suivre cette formation. Il doit être titulaire d'un Bac d'enseignement général, technologique ou professionnel (en lien avec l'image) et doit posséder une bonne culture générale.

## Enseignements

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| Prise de vue                      | 5H |
| Traitement de l'image             | 4H |
| Technologie Sensitométrie         | 4H |
| Technologie des équipements       | 4H |
| Sémiologie, esthétique de l'image | 2H |
| Anglais                           | 2H |
| Sciences appliquées               | 3H |
| Gestion et droit                  | 4H |
| Culture générale et expression    | 2H |

### ► Objectifs de la formation

Le but de la formation est d'apporter aux étudiants une solide maîtrise technique afin qu'ils puissent la mettre au service de la créativité et donner une dimension artistique à leur travail.

Tous les domaines sont abordés : la prise de vue publicitaire, de mode, beauté et portrait, la prise de vue d'architecture intérieure et extérieure, le reportage, le traitement argentique noir et blanc et couleur, le traitement numérique de l'image.

L'étudiant pourra se tourner vers les métiers de photographe ou assistant (studio indépendant ou d'entreprise...), de responsable technique en laboratoire ou dans l'industrie (tirage, façonnage...).

### ► Modalités d'admission

L'admission est décidée par une commission après examen du dossier déposé sur Parcoursup. Ce dossier est constitué des bulletins scolaires, du projet motivé et de tout document susceptible d'éclairer la commission de recrutement.